

fédéral pour que les cultivateurs obtiennent plus d'argent, que le gouvernement devrait alors songer au moins à augmenter les montants versés à l'égard des contingents unitaires livrés.

Je sais que nos propositions n'auront pas l'heur de plaire au gouvernement. J'étais adolescent à l'époque, mais je me souviens nettement, il y a 10 ou 11 ans, que le syndicat des cultivateurs, les cécéistes et les conservateurs préconisaient l'adoption officielle des versements par anticipation. Aux dires du gouvernement c'était impossible mais les conservateurs ont pris le pouvoir et l'ont fait. (Applaudissements)

Cette mesure était d'application facile et pourtant bien des gens en haut lieu, avant 1957, l'ont déclarée irréalisable ou peu pratique. Quant au problème qui se dessine à l'heure actuelle, faute d'augmenter la quantité de blé acheminée depuis les éleveurs de tête de ligne—solution qui exigera des efforts spéciaux en matière de ventes—le gouvernement devra envisager de modifier la loi sur les versements anticipés ou d'augmenter le montant versé d'après le contingent unitaire livré. Le gouvernement devrait agir et ne pas laisser les producteurs de blé faire face seuls à ce problème.

Afin de montrer aux députés à quel point le problème est aigu, certains groupements agricoles sont en train d'envoyer des équipes pour explorer les débouchés commerciaux éventuels dans diverses parties de l'univers. Un syndicat agricole des Prairies a envoyé une équipe du genre au Japon à ses propres frais pour voir si l'on ne pourrait pas stimuler nos importations de blé vers ce pays. Voilà la preuve que bien des gens n'ont guère confiance dans les efforts du gouvernement puisqu'ils envoient des équipes à leurs propres frais.

• (9.40 p.m.)

Si cela se poursuit pendant quelques semaines ou quelques mois, on serait sûrement en droit de demander si le gouvernement rend les services pour lesquels on affecte les deniers publics aux ministères. Malheureusement, en août, en septembre et en octobre jusqu'à ce jour, il semble que nos ventes de blé à l'exportation, loin de s'améliorer se détériorent.

M. Reg Cantelon (Kindersley): Monsieur l'Orateur, en abordant ce problème qui, d'après moi, s'aggravera beaucoup avec le temps, il serait peut-être sage de relever certains commentaires parus dans les journaux.

Certains députés ont sans doute lu un éditorial publié dans le *Western Producer* du 28 septembre dernier et intitulé «Les prix du blé, crise majeure». On commence par rappeler à quel point cette crise a inquiété M. Charles Gibbings, qui aurait déclaré ceci:

Les producteurs de blé canadiens sont menacés de la pire crise du marché depuis plus de vingt ans.

Les États-Unis ont maintenant pour règle de vendre du blé au prix qu'il faut pour conclure des ventes. A cause de la négligence du gouvernement à évaluer correctement la situation mondiale du blé, en raison du retard pénible à se rendre compte du jeu des Américains et par suite de notre politique du bord de l'abîme lors des négociations au moment de la conclusion du nouvel accord sur le blé, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation difficile en ce qui concerne les prix.

Voici ce que disait le *Globe and Mail* du 26 septembre 1967:

Les exportations de blé canadien en août ont enregistré une forte baisse par rapport à août 1966 et une diminution considérable comparativement à la moyenne de ce mois-là depuis dix ans.

Je pourrais consigner ces chiffres au compte rendu, mais tous les intéressés les connaissent, je crois. Ce qu'il advint à notre marché au Japon constitue le point le plus saillant de toute l'affaire, à mon avis. Nos ventes au Japon cette année se sont établies à 1.8 million de boisseaux, alors que l'an dernier elles étaient de 6.9 millions. Il est assez évident que nos ventes ont baissé sérieusement. De fait, nous n'en parlerions pas si cela n'était pas exact. M. Roy Atkinson, président du Syndicat national des cultivateurs, allégua le 12 septembre que les États-Unis réduisaient les prix à dessein pour saboter les possibilités de prévoir un nouvel accord international sur le blé. J'ai paraphrasé ses paroles, mais il avait exprimé cette opinion en des termes tout aussi énergiques. M. Gibbings est d'avis que tous les pays qui participent à l'accord de Genève ont l'obligation morale de s'en tenir au prix minimum. Vous remarquerez cependant qu'il a parlé d'«obligation morale», mais malheureusement il arrive que, dans la conduite des affaires sur le plan international, on ne s'acquitte pas trop bien des obligations morales.

Je dirai comme M. Gibbings que les difficultés techniques surmontées pour arriver au texte final du document ne devraient pas servir de prétexte pour rabaisser le prix minimum. M. Gibbings a aussi dit avoir envoyé un télégramme au ministre du Commerce (M.